



COMMUNIQUE DE PRESSE

Deux grands syndicats franciliens engagés avec GRDF pour l'innovation industrielle & la neutralité énergétique

SIAAP, SIGEIF et GRDF : déclaration commune pour une innovation industrielle au service de la transition énergétique

Dans la volonté de promouvoir une politique d'innovation industrielle qui permette le développement de nouvelles solutions pour compléter, renforcer mais aussi *verdir* leurs processus existants, François-Marie DIDIER, président du SIAAP, Jean-Jacques GUILLET, président du SIGEIF et Florence MOUREY, Directrice adjointe clients territoires Ile-de-France de GRDF, signent une déclaration commune dans le cadre du salon de l'Association des maires d'Île-de-France, le 4 juin 2025. Cette déclaration s'inscrit dans la suite de la convention de partenariat signée conjointement par le SIAAP et GRDF au salon international de l'agriculture le 25 février dernier. D'une durée de trois ans, cette convention vise un objectif d'optimisation de la valorisation de la production excédentaire du biogaz produit par les usines du SIAAP et d'accompagnement de sa stratégie énergétique.

Le développement de l'innovation autour des nouveaux gaz verts est dans ce contexte essentiel. Par cette déclaration commune, il s'agit pour le SIAAP, le SIGEIF et GRDF de **mutualiser leurs moyens pour renforcer la recherche** de nouveaux procédés de traitement et de valorisation des effluents pour produire du gaz vert, comme la gazéification hydrothermale des boues. Les trois acteurs souhaitent en assurer une valorisation efficace et équilibrée, pour répondre aux objectifs de neutralité et de décarbonation du SIAAP du SIGEIF, et de GRDF, au service des territoires franciliens sur lesquels ils opèrent, tout en contribuant à la souveraineté énergétique et à la transition énergétique de ces derniers.

Les travaux antérieurs, et notamment un partenariat entre le SIAAP et l'Institut Paul Scherrer (PSI), ont permis de confirmer la faisabilité technique d'une valorisation des boues d'usine d'épuration en gazéification hydrothermale par voie catalytique, ainsi que le potentiel de ce procédé pour la production de biogaz. En 2025-2026, les travaux de recherche, qui s'inscrivent dans une **approche orientée vers des résultats spécifiques et mesurables**, doivent évaluer la pertinence d'un déploiement industriel de ce procédé et en définir les paramètres opérationnels clés.

François-Marie DIDIER, Président du SIAAP

« Cette déclaration commune s'inscrit dans la politique d'innovation du SIAAP et dans un schéma directeur industriel résolument ancré dans une trajectoire de transition énergétique et de valorisation des sous-produits de l'assainissement. Notre responsabilité en tant que grand syndicat francilien est d'être en constante adaptation de nos infrastructures industrielles pour renforcer leur autonomie énergétique, réduire notre empreinte carbone et faire du biométhane un levier essentiel de la décarbonation des territoires ».

Florence MOUREY, Directrice adjointe clients territoires Ile-de-France de GRDF

« Notre volonté commune est de mobiliser toutes les capacités de gaz verts afin de contribuer à la souveraineté énergétique et à la décarbonation. Les activités d'assainissement du SIAAP offrent dès aujourd'hui un potentiel de méthanisation très important qui pourront être complétées à terme par des procédés de production innovants comme la gazéification hydrothermale des boues et des digestats des stations d'épuration. Nous allons pouvoir exploiter encore mieux ensemble les ressources du territoire pour renforcer la place des gaz verts dans le mix énergétique francilien. GRDF s'engage également fermement dans cette voie, aux côtés de ses partenaires, avec l'ambition d'atteindre 20 % de gaz vert dans le réseau d'ici 2030 et 100 % en 2050, garantissant ainsi une énergie durable et renouvelable pour tous. »

Jean-Jacques GUILLET, Président du SIGEIF

« Notre engagement dans cette déclaration, aux côtés du SIAAP et de GRDF, illustre le rôle moteur que joue le Sigeif dans le développement de solutions innovantes qui pourraient, à l'avenir, alimenter en gaz vert les réseaux concédés par nos communes adhérentes Transformer un déchet en ressource, optimiser technologiquement un procédé novateur, adapter les infrastructures existantes : autant d'étapes clés pour réussir la décarbonation de nos territoires, tout en garantissant durablement la qualité de l'énergie livrée aux usagers. »

Contact presse

SIAAP : Bérengère Grée - 06 33 52 89 86 - berengere.gree@siaap.fr

SIGEIF : Laurence Pellisson-Demoulin – 06 20 89 29 41 – laurence.pellisson.demoulin@sigeif.fr

GRDF : 06 83 78 27 06 - emeline.veillet@grdf.fr

A propos du SIAAP - Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public industriel qui traite 7J/7, 24H/24 les eaux usées, pluviales et industrielles de l'agglomération parisienne. Grâce à ses 470 km de collecteurs, ses 6 usines d'épuration et à l'action de ses 1800 agents, il contribue à protéger l'équilibre écologique de la Seine et de la Marne et à préserver l'environnement pour plus de 9 millions de Franciliens. Pour faire de l'innovation un moyen pour accompagner les opérateurs vers un assainissement toujours plus performant et durable, le SIAAP a structuré, en 2020, sa démarche innovention. Entouré de l'ensemble de ses partenaires scientifiques et techniques, le SIAAP développe une politique d'innovation publique à vocation industrielle pour faire émerger des solutions concrètes, répondre aux problématiques d'aujourd'hui et accompagner le monde de l'assainissement dans ses évolutions futures. Cette programmation scientifique s'intègre naturellement dans le schéma directeur industriel du SIAAP dont l'objectif est de maîtriser durablement l'impact et l'empreinte environnementale de l'activité d'assainissement, en assurant sa soutenabilité financière et son intégration territoriale.

A propos de GRDF - GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France. GRDF est le 1er distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

A propos du SIGEIF – Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF, 192 collectivités – 5,9 millions d'habitants) assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de gaz, d'électricité et de chaleur en Île-de-France. Pionnier de la mobilité durable (bio-GNV, électrique et hydrogène), il est aussi engagé dans la production de biogaz par méthanisation, d'électricité verte (photovoltaïque) et de chaleur

renouvelable. Il coordonne un groupement de commandes gaz et efficacité énergétique avec une distribution de 2,7 TWh par an sur 12 000 sites. Sa nouvelle offre de services « Sigeif Éco Réno » propose un accompagnement personnalisé, dédié à la performance énergétique.

- 9 565 km de réseau gaz
- 9 445 km de réseau électrique
- 1 155 points de recharge électrique sur 104 communes
- 6 stations bio-GNV